



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES SOURCES

VILLE DE DANVILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **18^e** jour du mois de **janvier** de l'an **2024**, à **19h**, à la salle communautaire du centre Mgr Thibault sise au 51, rue Cleveland à Danville.

Présences :

Mairesse : Mme Martine Satre
Conseiller no 1 : Mme Chantal Cantin
Conseiller no 3 : M. Richard Lefebvre
Conseiller no 4 : M. Jean-Guy Laroche
Conseiller no 5 : M. Daniel Pitre
Conseiller no 6 : M. Gaétan Nadeau

Absence :

Conseiller no 2 : M. Pierre Jr. Grimard

Est aussi présente, Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance ainsi que Mme Nathalie Patenaude, trésorière.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Martine Satre, mairesse, constate le quorum à **19h00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1 Constatation de la signification de l'avis d'ajournement

Un avis spécial d'ajournement de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 a été adressé à tous les élus absents en date du 16 janvier 2024.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis spécial, la mairesse déclare la séance ouverte.

20240118-08

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Constatation de la signification de l'avis d'ajournement

20240115-08 **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PÉRIODE DE QUESTIONS

3 INFORMATIONS ET COMITÉS - MAIRESSE ET CONSEILLERS

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20240115-09 **4.1 Séance ordinaire du 11 décembre 2023**

20240115-10 4.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20240115-11 5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 15 janvier 2024

20240115-12 5.2 Office municipal d'habitation des Sources - Approbation du budget 2023 révisé

6 LÉGISLATION

20240115-13 6.1 Avis de motion - Règlement 2024-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2024

20240115-14 6.2 Avis de motion - Règlement 2024-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2024

20240115-15 6.3 Offre de services juridiques pour les dossiers à la Cour municipale pour l'année 2024

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20240115-16 7.1 Grille salariale 2024 - employés saisonniers (OTJ, piscine, TP)

20240115-17 7.2 Fin de probation - employée numéro 130013

PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Service de sécurité incendie

20240115-18 8.2 Renouvellement 2024-2025 - Entente des cadres du service incendie

9. TRAVAUX PUBLICS

20240115-19 9.1 Décompte progressif numéro 5 - Travaux d'infrastructures 2023

20240115-20 9.2 Non-renouvellement du contrat du MTQ pour la saison hivernale 2024-2025

20240115-21 9.3 Décompte progressif numéro 1 - Réfection du poste de surpression Water

20240115-22 9.4 Décompte progressif numéro 2 - Réfection du poste de surpression Water

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20240115-23 10.1 Octroi de contrat - Caractérisation environnemental de site phase 2 - lot # 4 077 471

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de décembre 2023

20240115-24 11.2 Adoption de la résolution autorisant le PPCMOI - lot 4 079 229

20240115-25 11.3 Reconnaissance du droit acquis sablière – lot # 4 079 024

12 LOISIRS ET CULTURE

20240115-26 12.1 Bibliothèque municipale de Danville - Changement de responsable et de représentant

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20240115-27 13.1 Demande d'appui financier - Cercle de fermières

20240115-28 13.2 Demande d'appui financier - Tournoi junior Connie Dion de Val- des-Sources 2024

20240115-29 13.3 Demande d'appui financier École secondaire l'Escale - Bal des finissants 2023-2024

20240115-30 13.4 Demande d'appui financier - Club de skis de fond et raquettes Val-des-Sources

20240115-31 13.5 Contribution financière Fondation du CSSS des Sources - Souper spaghetti

14. VARIA

Aucun dossier

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

15.1 Liste de correspondance

16. ÉVÉNEMENTS À VENIR

16.1 Carnaval des glaces de Danville - 20 janvier au 3 février 2023

16.2 Semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

20240115-32 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lucie Laroche	Taxation - évaluation municipale
Isabelle Paradis	Taxation - résidences avec services
Émile Lachance	Taxation - urbain section Val-des-Sources
Jacques Fréchette	Taxation - résidence sans service Taxation - diminution
Stéphane Roy	Taxation des services d'aqueduc
Éric Tardif	Chemin endommagé
Ricky Bushey	Taxation – travaux d'infrastructures
Nathalie Boissé	Taxation – ordures
Camille Côté	Taxation – contrôle des dépenses
Huguette Gingue	Stationnements rue Water

Alain Lafond	Taxation – ville et campagne
Claude Messier	Taxation – taux ville et campagne
Pierre Normand	Taxation – services utilisés
Guy Champoux	Stationnements au Carré
Charles Mayette	Taxation – ville et campagne

Certaines personnes ne se sont pas nommées ou se sont nommées d'une façon peu audible lors de la période de questions et ne sont donc pas inscrites au procès-verbal.

3 INFORMATIONS ET COMITÉS - MAIRESSE ET CONSEILLERS

La mairesse transmet diverses informations aux membres du conseil.

Les membres du conseil font rapport des différents comités et des dossiers auxquels ils ont travaillé.

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20240118-09

4.1 Séance ordinaire du 11 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **11 décembre 2023** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du **11 décembre 2023** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

20240118-10

4.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **18 décembre 2023** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du **18 décembre 2023** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20240118-11

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 15 janvier 2024

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis ont été transmises aux membres du conseil;

Ville de Danville

DÉPENSES

DÉCEMBRE 2023

DÉPENSES TOTALES	870 039,86 \$
Rémunération régulière net	88 375,56 \$
Rémunération net élus	8 217,21 \$
Rémunération net incendie	6 013,88 \$
Paiements émis au 2024-01-11	451 109,54 \$
Liste des comptes à payer au 2024-01-15	316 323,67 \$

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

D'approuver la liste des dépenses totales telles que soumises au montant de **870 039,86 \$** comprenant des comptes à payer au montant de **316 323,67 \$** et d'autoriser le paiement des comptes, par la mairesse ou à défaut, la personne désignée et la directrice générale.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-12

5.2 Office municipal d'habitation des Sources - Approbation du budget 2023 révisé

CONSIDÉRANT QUE le budget 2023 daté du 5 décembre 2023, de l'Office municipal d'habitation des Sources;

CONSIDÉRANT QUE ce budget révisé 2023 doit être approuvé par la Ville de Danville;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

D'approuver le budget révisé 2023 de l'Office municipal d'habitation des Sources.

ADOPTÉE

6 LÉGISLATION

20240118-13

6.1 Avis de motion - Règlement 2024-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2024

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Cantin à l'effet qu'elle adoptera ou fera adopter, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement 2024-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2024.

Ce projet de règlement établit les taux de taxes, de compensations et autres tarifs et redevances pour l'année 2024.

Le projet de règlement est également déposé.

20240118-14

6.2 Avis de motion - Règlement 2024-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2024

Avis de motion est donné par le conseiller Richard Lefebvre à l'effet qu'il adoptera ou fera adopter, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement 2024-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2024.

Ce projet de règlement établit la tarification pour le financement et l'utilisation de certains biens, services et pour le bénéfice retiré de certaines activités de la Ville de Danville, et ce, du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le projet de règlement est également déposé.

20240118-15

6.3 Offre de services juridiques pour les dossiers à la Cour municipale pour l'année 2024

CONSIDÉRANT QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Ville de Danville une offre de services juridiques pour les dossiers à la Cour municipale pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE cette offre répond aux besoins de la Ville de Danville;

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville accepte l'offre de services juridiques du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L. pour les dossiers à la Cour municipale pour l'année 2024.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20240118-16

7.1 Grille salariale 2024 - employés saisonniers (OTJ, piscine, TP)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu la grille salariale des employés saisonniers pour l'année 2024;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

D'accepter ladite grille salariale telle que présentée.

ADOPTÉE

20240118-17

7.2 Fin de probation - employée numéro 130013

CONSIDÉRANT l'évaluation positive de l'employée numéro 130013 effectuée par Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière;

CONSIDÉRANT la période de probation de 180 jours, à compter de la date d'embauche;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville confirme l'embauche de façon permanente de l'employée numéro 130013.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Gilles Dion	PPCMOI – stationnement commercial en zone résidentielle
Alain Lafond	Usine de filtration – qualité de l'eau
Nathalie Boissé	Sens unique rue Crown Hydro-Québec – enfouissement des fils électriques Gaz metro
Philippe Beaudoin	Déneigement
André Bissonnette	Droits de passage
Ricky Bushey	Fuite d'eau au coin des rues Roy et du Carmel

Certaines personnes ne se sont pas nommées ou se sont nommées d'une façon peu audible lors de la période de questions et ne sont donc pas inscrites au procès-verbal.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Service de sécurité incendie

Le rapport du mois de décembre 2023 du Service de sécurité et d'incendie est déposé aux membres du conseil.

20240118-18

8.2 Renouvellement 2024-2025 - Entente des cadres du service incendie

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle des cadres du service incendie est venue à échéance;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville renouvelle l'entente actuelle jusqu'au 31 décembre 2025 aux conditions suivantes :

- Renouvellement de l'entente actuelle avec les mêmes conditions jusqu'au 31 décembre 2025;
- Intégration à la convention des cadres (administration et travaux publics) lors du début des négociations qui devront avoir lieu et se terminer avant les élections municipales du mois de novembre 2025;
- Augmentation de salaire : même que pour la convention des cadres (administration et travaux publics)
- Jours fériés : mêmes conditions que la convention des cadres (administration et travaux publics) et selon les normes de la CNESST.

ADOPTÉE

9. TRAVAUX PUBLICS

20240118-19

9.1 Décompte progressif numéro 5 - Travaux d'infrastructures 2023

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP Inc., mandaté pour la surveillance des travaux d'infrastructures 2023 ;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un cinquième paiement de **1 579 664,30 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Excavations Tourigny Inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2023-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-20

9.2 Non-renouvellement du contrat du MTQ pour la saison hivernale 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville effectue le déneigement sur une portion des routes sous la responsabilité du ministère des Transports (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE le contrat est échu et qu'il doit être renouvelé;

CONSIDÉRANT l'analyse de la directrice des travaux publics quant à la rentabilité de ce contrat de déneigement et à la faisabilité de son renouvellement pour la saison 2024-2025;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

DE ne pas renouveler le contrat de déneigement du MTQ pour la saison hivernale 2024-2025.

ADOPTÉE

20240118-21

9.3 Décompte progressif numéro 1 - Réfection du poste de surpression Water

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP Inc., mandaté pour la surveillance des travaux de réfection du poste de surpression Water;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un premier paiement de **52 026,93 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Construction Bois-Francs inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2023-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-22

9.4 Décompte progressif numéro 2 - Réfection du poste de surpression Water

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP Inc., mandaté pour la surveillance de réfection du poste de surpression Water;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un deuxième paiement de **122 670,78 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Construction Bois-Francs inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2023-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20240118-23

10.1 Octroi de contrat - Caractérisation environnemental de site phase 2 - lot # 4 077 471

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser le projet d'aménagement d'espaces de stationnement au Carré, la Ville souhaite évaluer la possibilité de faire l'acquisition de la propriété située au 19-23, rue Water (Autobus Girard) à Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mandaté la firme Terrapex pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site – Phase 1 avant de conclure la transaction immobilière et que cette évaluation environnementale recommande d'effectuer une caractérisation environnementale – phase 2;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une offre de services de la part de Terrapex pour la caractérisation environnementale de site – phase 2 au montant de 20 590,00 \$ plus les taxes applicables;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville soit autorisée à octroyer le contrat de caractérisation environnementale de site phase 2 à l'entreprise Terrapex pour un montant de **20 590,00\$** plus les taxes applicables;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2023-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de décembre 2023

Le rapport d'émission des permis émis pour le mois de décembre 2023 est déposé aux membres du conseil.

20240118-24

11.2 Adoption de la résolution autorisant le PPCMOI - lot 4 079 229

Cette demande consiste à normaliser une situation qui enfreint le règlement de zonage quant à l'usage principal autorisé sur le lot 4 079 229.

CONSIDÉRANT QUE le projet de M. Steve Nadeau, président de la compagnie Transport Scolaire A. Demers, qui consiste à faire l'aménagement d'un stationnement commercial muni de bornes électriques sur le lot 4 079 229, pour accueillir les autobus électriques, a été soumis au CCU (Comité consultatif en urbanisme) lors de l'assemblée du 19 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit l'emplacement de 4 stationnements et l'implantation d'une remise pour garder les bornes;

CONSIDÉRANT QUE le terrain se retrouve en zone RÉ-40 où seulement l'usage résidentiel est autorisé et que le demandeur procède par un PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) pour faire autoriser le stationnement commercial comme usage principal sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE

- Danville veut croître et valoriser les commerces présents sur son territoire;
- le projet à peu d'impact sur l'environnement;
- le demandeur veut bonifier le transport scolaire adéquatement;
- de refuser la demande causerait un préjudice au demandeur;
- le faible potentiel de développement résidentiel sur le présent terrain;
- le projet à peu d'impact sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux critères d'évaluation du Règlement numéro 151-2015 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande d'autoriser la demande de modification au zonage par l'entremise d'un PPCMOI ;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de résolution a été adopté par la résolution 20231010-21 lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 et qu'une consultation publique a eu lieu à cet effet le 13 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de résolution a été adopté par la résolution 20231113-32 lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2023 et qu'aucune demande d'approbation référendaire valide n'a été déposée à cet effet;

Il est proposé par Chantal Cantin

Appuyé par Jean-Guy Laroche

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE ce conseil adopte, en vertu du Règlement no 151-2015, la résolution autorisant le PPCMOI sur le lot 4 079 229 afin d'y permettre l'usage C13 stationnement commercial pour aménager des bornes électriques et accueillir les autobus, et ce, aux conditions suivantes :

- 1) Seul le projet suivant est admissible sur le terrain portant le numéro de lot 4 079 229 : autoriser l'usage C13 stationnement commercial.
- 2) Un plan d'implantation fait par un arpenteur-géomètre, qui présente le nombre de cases de stationnements, le bâtiment pour l'installation électrique des bornes et les dimensions/mesures.
- 3) Concernant l'implantation du bâtiment pour l'installation électrique des bornes, le projet doit respecter les normes suivantes :
 - a) La distance minimale du bâtiment complémentaire avec une ligne de lot est de un (1) mètre pour un mur sans ouverture et de deux (2) mètres pour un mur avec ouverture;
- 4) Concernant le stationnement hors rue, le projet doit respecter les normes suivantes :
 - a) L'aire de stationnement est liée au bâtiment et à l'usage de Transport Scolaire André Demers Inc., située sur le terrain connexe ayant le numéro de lot 4 079 231.
 - b) L'aménagement des cases de stationnement doit suivre les dispositions suivantes :
 - Être situées à une distance de plus d'un (1) mètre des lignes de propriété latérales et arrières;
 - Être situées à une distance de 1,5 mètre d'une ligne avant de propriété;
 - L'aire de stationnement doit avoir un accès direct à la rue;
 - L'aire de stationnement doit être aménagée de sorte qu'aucun véhicule ne puisse reculer dans l'emprise de rue pour entrer ou sortir;
 - Le nombre maximal d'accès au terrain est de deux (2);
 - Une allée d'accès doit permettre d'accéder à chaque case de stationnement et d'en sortir sans qu'un autre véhicule ne soit préalablement déplacé;
 - L'accès à l'aire de stationnement ne peut être localisé à moins 15 mètres de l'intersection et la distance entre deux allées d'accès localisées sur un même terrain est de 7 mètres;
 - La profondeur minimale des cases de stationnement : 5,5 mètres;

- La largeur minimale des cases de stationnement : 2,6 mètres;
- La largeur minimale de l'allée de circulation : 6,5 mètres;
- La largeur de l'accès (surface carrossable) pour un usage commercial doit être de 11 mètres;
- L'aire de stationnement doit être pourvue d'un système adéquat pour le drainage des eaux de surface.

ADOPTÉE

20240118-25

11.3 Reconnaissance du droit acquis sablière – lot # 4 079 024

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de démonstration de droits acquis pour l'exploitation d'une sablière située sur le lot 4 079 024;

CONSIDÉRANT QUE la sablière est en exploitation depuis 1979, selon un document déposé par la firme Sodavex;

CONSIDÉRANT QUE ce même document démontre qu'en 2007, la superficie exploitée était revenue sous couvert végétal et qu'il y aurait possiblement eu interruption de l'exploitation entre 1979 et 2007;

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme de la Ville démontrent qu'en 1981, la zone concernée par la demande ne permettait pas l'exploitation d'une sablière;

CONSIDÉRANT QUE la refonte desdits règlements a eu lieu en 2015 et que cette même zone ne permettait pas non plus l'exploitation d'une sablière;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande a été étudiée par l'administration et par les aviseurs légaux de la Ville et que ceux-ci sont arrivés à la conclusion qu'il n'était pas possible de conclure de la présence d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a toutefois perçu des redevances entre 2007 et 2020 et qu'elle s'est approvisionnée en sable à ladite sablière;

Le conseiller Richard Lefebvre demande le vote.

Vote(s) pour : 4

Vote(s) contre : 1

Il est proposé par Chantal Cantin

Appuyé par Jean-Guy Laroche

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE les membres du conseil reconnaissent la présence d'un droit acquis pour l'exploitation d'une sablière située sur le lot 4 079 024 sur la base du document déposé par la firme d'expertise SODAVEX le 30 mai 2023;

QUE pour demeurer en exploitation ou pour toute autre demande reliée à ladite sablière, l'exploitant devra obtenir tous les permis nécessaires de la Ville ainsi que de la Commission de protection du territoire agricole;

QUE pour demeurer en exploitation, toute demande devra respecter le Schéma d'aménagement et de développement durable actuellement en vigueur de la MRC des Sources;

ADOPTÉE

12 LOISIRS ET CULTURE

20240118-26

12.1 Bibliothèque municipale de Danville - Changement de responsable et de représentant

CONSIDÉRANT la réouverture prochaine de la bibliothèque municipale de Danville et son affiliation à Réseau Biblio Estrie;

CONSIDÉRANT QUE Réseau BIBLIO de l'Estrie demande de nommer un responsable et un représentant de la bibliothèque par résolution;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

DE nommer madame Émilie Lalancette-Néron comme responsable et monsieur Jean-Guy Laroche comme représentant de la bibliothèque pour le Réseau BIBLIO Estrie;

ADOPTÉE

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20240118-27

13.1 Demande d'appui financier - Cercle de fermières

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier de la part du Cercle de fermières de Danville;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle de Fermières de Danville offre à la Ville une collaboration financière au montant de 4 500,0\$ pour l'ajout de prises de courant et la modification de l'éclairage de leur nouveau local au centre communautaire Mgr Thibault et qu'il demande en échange une réduction du coût de location de leur local pour au moins un (1) an;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise l'appui financier au Cercle de Fermières Danville pour un montant équivalent au coût de location de leur local pour une période d'un an.

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-28

13.2 Demande d'appui financier - Tournoi junior Connie Dion de Val-des-Sources 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier de la part du comité du tournoi de hockey provincial Connie Dion de Val-des-Sources pour la tenue de la 31^e édition de l'événement qui aura lieu du 11 au 13 février 2024;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise l'appui financier au comité du Tournoi Connie Dion de Val-de-Sources pour un montant de **200,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-29

13.3 Demande d'appui financier École secondaire l'Escale - Bal des finissants 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier de la part du comité du bal des finissants de l'école secondaire l'Escale pour le bal des finissants de l'année scolaire 2023-2024;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise l'appui financier au comité du bal des finissants de l'école secondaire l'Escale pour un montant de **100,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-30

13.4 Demande d'appui financier - Club de skis de fond et raquettes Val-des-Sources

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier de la part du Club de skis de fond et raquettes Val-des-Sources pour l'aménagement et l'entretien des sentiers de skis de fond;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise l'appui financier au Club de skis de fond et raquettes Val-des-Sources pour un montant de **200,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20240118-31

13.5 Contribution financière Fondation du CSSS des Sources - Souper spaghetti

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande de contribution financière de la part de la Fondation du CSSS des Sources pour la tenue d'un souper spaghetti au profit de la fondation;

**Il est proposé par Daniel Pitre
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise l'appui financier à la Fondation du CSSS des Sources pour un montant de **1000,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

14. VARIA

Aucun dossier

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

15.1 Liste de correspondance

Dépôt de la liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil municipal.

Date	Émetteur	Destinataire	Sujet
2023-12-04	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Mairesse	Convention d'aide financière (PAVL), Dossier no : CNQ28944
2023-12-04	Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Mairesse	Convention d'aide financière (PAVL), Dossier no : VQJ98276
2023-12-06	Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Mairesse	Aide financière pour l'acquisition d'équipements de collecte de matières organiques

2023-12-07	Michel Lecours	Mme Andrée Laforest Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	Opposition au règlement 2023-06 Règlement d'emprunt - PRIMEAU-TECQ 2023
2023-12-14	Caisse Desjardins des Sources	Agente de développement	Partenariat pour le projet de nouvelle bibliothèque
2023-12-31	Daniel Latulippe	Mairesse	Taxes municipales 2024
2024-01-08	Michel Lecours	Tous les élus	Budget 2024 - commentaires
2024-01-08	Louis Hébert	Direction	Taxation et budget 2024

16. ÉVÉNEMENTS À VENIR

16.1 Carnaval des glaces de Danville - 20 janvier au 3 février 2023

16.2 Semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

Matthew Sutor Taxation – campagne
Remboursement des bris causés par les camions de déneigement
Nids de poule chemin Claremont

Ricky Bushey Bris des camions de déneigement

Certaines personnes ne se sont pas nommées ou se sont nommées d'une façon peu audible lors de la période de questions et ne sont donc pas inscrites au procès-verbal.

20240118-32

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gaétan Nadeau

QUE la présente séance soit levée à 21h57

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse